



## Comment obliger ma propriétaire a realiser des travaux ?

Par **melian13**, le **03/12/2007** à **15:14**

Bonjour,

Je suis locataire de mon appartement depuis 6 ans.

Dés mon arrivée, j'ai signalé à la propriétaire un bon nombre de probleme qu'il fallait resoudre. Elle m'a dit qu'elle s'en occuperait mais rien n'a jamais été fait et l'etat de l'appartement c'est dégradé.

- probleme d'isolation ( trou dans le bois des fenetres ) qui fait que la temperature est insupportable en hiver
- probleme de plomberie important
- electricité non aux normes
- l'interphone en panne depuis 6 ans
- les volets menacent de tomber dans la rue au risque de blesser un passant
- probleme d'humidité lié au manque d'isolation
- pas de lumiere dans le couloir ( collectif avec les autre locataires )

Il faut l'appeller tout les jours pendant plusieurs mois pour qu'elle realise le plus petit travaux de la liste, promettant que pour les autres travaux les ouvriers doivent venir. mais ils ne viennent jamais...

Bref, en theorie elle refuse pas de faire les travaux mais ne les fait jamais....

Ces 6 dernieres années, j'etais très prise par mes etudes et j'avais de nombreux deplacement dans plusieurs region qui faisait que je ne pouvais jamais etre assez longtemps chez moi pour entamer une procedure quelconque.

Aujourd'hui, j'ai fini mes etudes et j'ai du temps devant moi; je lui est fais parvenir par lettre recommandé la liste des travaux a faire il y a 3 semaines et lui demandant une reduction du

loyer pour n'avoir jamais effectué les travaux demandé ( elle a au cours des 6 ans augmenté 3 fois le loyer ).

Depuis, je l'ai appelé une bonne douzaine de fois et elle refuse de baisser le loyer et pour les travaux, il faut etre patient, les ouvrier sont prevenu, il viendront un jour....

Je voudrais faire une mise en demeure du loyer mais je ne sais pas comment procéder.

J'aimerais aussi savoir si je pouvais beneficier d'une baisse de loyer ou d'un dedommagement pour m'etre battu pendant 6 ans pour obtenir la realisation de certain travaux indispensable.

J'ai dut realiser moi meme certain travaux pour parer au plus urgent...

Le probleme c'est que je viens de finir mes etudes et que je suis à la recherche de mon premier emploi, n'ayant jamais travaillé avant je n'ai droit qu'au RMI en attendant de trouver un emploi. Je n'ai donc que très peu de revenu et je ne peux pas me permettre de depenser d'argent pour ce probleme.

Merci de m'aider et de m'expliquer la demarche a suivre pour resoudre mon probleme.